



Envoyé en préfecture le 03/03/2022

Reçu en préfecture le 03/03/2022

Affiché le

SLO 21

ID : 033-213300700-20220301-202212-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1er MARS 2022**

L'an deux mille vingt et un, le Premier mars, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 février 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Audrey JOLLY, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Didier PHOENIX

Secrétaire de séance : Colette DUPIN

DELIB_2022/12_Commande publique

Autorisation donnée au Maire de signer le devis de travaux de mise en conformité de l'installation de protection contre la foudre de l'église de Brach et de réaliser des travaux de façade

Le Maire,

RAPPELLE que l'église n'est plus correctement protégée contre la foudre et il est nécessaire d'effectuer quelques travaux sur les façades.

La société GOUGEON spécialisée dans les parafoudres et paratonnerres est intervenue à Brach pour évaluer le niveau de protection de l'église face à la foudre. La société GOUGEON a évalué que l'église n'est plus correctement protégée contre la foudre.

Cette même société a évalué qu'il était nécessaire de nettoyer les joints de pierre et de les reboucher au ciment ton pierre. Les réparations sont à effectuer à mi-clocher sur la façade Est

PRESENTE le devis établit par la société GOUGEON pour un montant de 15 589.00 € HT soit 18 706.80 € TTC

PROPOSE au Conseil municipal d'accepter le devis de la société GOUGEON

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE à l'unanimité

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66

Envoyé en préfecture le 03/03/2022

Reçu en préfecture le 03/03/2022

Affiché le

SLO 22

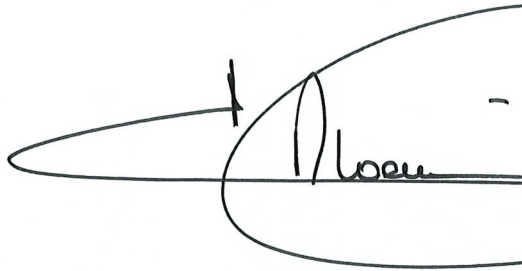

ID : 033-213300700-20220301-202212-DE

D'AUTORISER

- Le Maire à signer le devis et les futurs avenants de la société Gougeon pour un montant de 15 589.00 € HT soit 18 706.80 € TTC

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66